

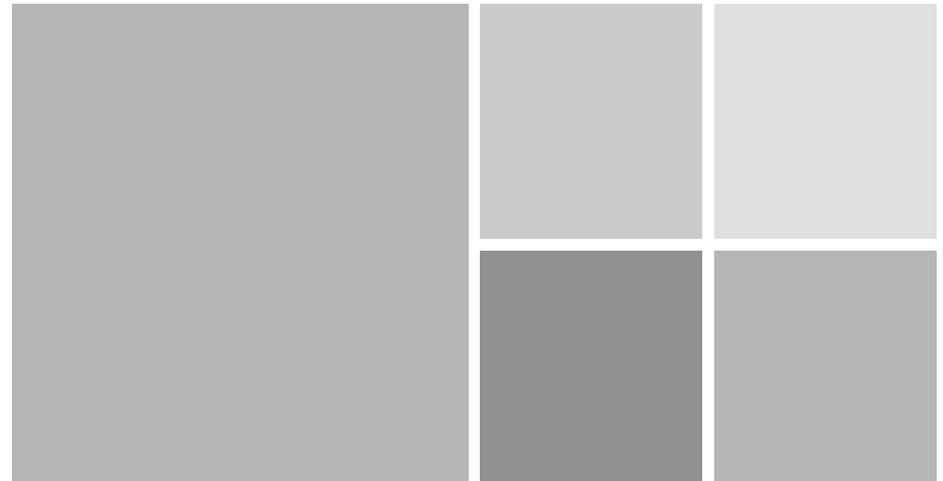
# PLUi-H DE L'OISE PICARDE

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

### PHASE DIAGNOSTIC

**Synthèse des Enjeux  
Mobilités – Transports et  
Déplacements - Réseaux**

Vendredi 6 Octobre 2023



## ➤ **Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :**

### **1/ Corréler l'armature urbaine proposée sur l'Oise Picarde et organisation des déplacements à l'horizon 2035**

- Prioriser dans un premier temps le renforcement voire le développement de nouvelles formes de mobilités au moins vers les pôles structurants.
- Réfléchir à l'accessibilité et à la mise en réseau des différents sites touristiques présents sur le territoire.

### **2/ Bien cibler les besoins de mobilité des populations non motorisées ainsi que ceux des populations vieillissantes**

- Contribuer au désenclavement des personnes non motorisées.
- S'appuyer sur le service de transport à la demande organisé par les centres sociaux de Froissy et Breteuil, sur les lignes d'autocars régulières, envisager d'autres solutions.

### **3/ Réfléchir à des orientations visant à optimiser l'offre en transport collectif ou partagé, adapté au territoire, sur la base de ce qui existe**

- Rôle de la gare de Breteuil-Embranchement à l'horizon 2035 (trajets du quotidien pour les habitants, entrée touristique sur le territoire, ...), pour quels aménagements à entreprendre (est prévu le réaménagement des abords, peuvent être étudiés une desserte en voie douce depuis les communes de Breteuil, une meilleure corrélation des horaires avec les lignes d'autocars, ... ) ? Position à afficher par les élus vis-a-vis de la Région et de la SNCF.
- Quid de l'offre de rabattement vers la gare de Saint-Just-en-Chaussée qui dispose d'une fréquence de trains plus importante, avancée au SCOT.

## ➤ Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

### 4/ Réfléchir à la mise en place d'une réduction/optimisation de l'utilisation de la voiture, vers des modes partagés (?) :

- Optimiser les déplacements actuellement constatés au quotidien, à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire, et contribuer positivement à la réduction des émissions de CO2 et autres polluants néfastes à l'environnement, à la perte de temps et d'argent dans les transports impactant la qualité de vie des habitants (développement du covoiturage, développement du transport collectif et des voies douces vers les pôles structurants...)
- Communiquer et inciter sur l'utilisation partagée des véhicules motorisés.
- Réfléchir à l'intérêt d'une ou plusieurs nouvelles aires de co-voiturage sur le territoire.
- Encourager, mettre en œuvre des actions favorisant le télé-travail comme moyen de réduire les déplacements au quotidien.

### 5/ Traiter efficacement les problèmes liés aux axes routiers (vitesse, stationnement):

- Cibler les axes nécessitant une intervention rapide de la collectivité (problèmes de sécurité, de fluidité des flux liés au stationnement informel...)
- Identifier précisément les problématiques de stationnement rencontrées et étudier les solutions à proposer (réglementaire, aménagements de voirie, etc.)

## ➤ Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

### 1/ Se questionner sur le développement des cheminements doux :

- Cibler des axes à prioriser pour l'aménagement de voies douces « structurantes »
- Compléter ce maillage à partir d'un réseau plus local s'appuyant sur le redéveloppement des tours de ville et la valorisation des chemins de promenade
- Croiser déplacements réguliers en modes doux et développement touristique du territoire autour de la randonnée et de la découverte du territoire.

## ➤ **Les pistes de réflexion à développer lors de la phase PADD :**

- Envisager la réalisation d'un schéma directeur des voies douces à l'échelle du territoire.
- Anticiper l'évolution des modes de déplacements de la jeune génération.

...

## ➤ Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

**1/ Former et encourager le recours au numérique comme un élément de réponse aux problématiques de déplacements sur le territoire ? Ce qui impliquerait :**

- Poursuivre, voire intensifier, les ateliers de formation à l'outil numérique pour le plus grand des habitants en mettant en avant son intérêt à terme.
- Veiller auprès du syndicat Oise Très Haut Débit, au bon fonctionnement du réseau déployé et à la mise en place rapide des nouveaux branchements sollicités.
- Proposer aux acteurs (de la santé, de l'emploi, des services aux habitants, etc.) de recourir à la communication et à l'information avec les habitants via le numérique.

**2/ Trouver des solutions adaptées pour faire disparaître les zones blanches en téléphonie mobile :**

- Réfléchir avec les opérateurs sur le sujet.
- Encadrer les conditions d'installations de nouveaux supports pour la téléphonie mobile dans un souci de respect des paysages, de l'environnement et d'optimisation de leur fonctionnement.